

# Le Maire

# Les Conseillers Municipaux

# Le Personnel Communal

Vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année,

Vous présentent

Leurs meilleurs væux pour l'an 2016

Et vous donnent rendez-vous pour le verre de l'Amitié

Le SAMEDI 09 JANVIER à 15 h 00 à la salle socioculturelle



La salle Socioculturelle sera ouverte à partir de 14 h 30 pour la consultation des plans d'exécution des travaux départementaux et les projets communaux de l'année 2016

# Le Mot du Maire

Au seuil de cette nouvelle année qui s'ouvre à nouveau, le conseil municipal, le personnel communal, les associations pontoises et moi-même, nous vous présentons nos meilleurs voeux de bonheur, de bonne santé et de bienvenue aux nouveaux habitants.

Ce traditionnel bulletin municipal de fin d'année nous donne l'occasion de vous rendre compte des principales actions réalisées et celles qui sont en cours, ainsi que le travail des élus, mais aussi les informations sur la vie associative.

Pour Ponts, comme de nombreuses communes, 2015 a été soulignée par l'incertitude à venir au point de vue économique : charges en augmentation, baisse annoncée de nos dotations... mais aussi l'incertitude sur le rôle et le fonctionnement des collectivités locales. La proximité à laquelle nous sommes tous attachés doit rester une priorité et les élus doivent demeurer maîtres de leur destin.

2015 a été marquée par les réalisations suivantes :

- travaux de voirie de la voie communale de la Fosse Cordon
- mise en place et rénovation de l'éclairage public au droit de la Fosse Cordon et de la route de Chavoy.
- accessibilité des établissements recevant du public (ERP) : Mairie, salles socioculturelle et de convivialité,
- entretien de la voirie rurale.

2016 sera une année très importante pour notre commune :

- Le conseil départemental a prévu la réalisation d'un ouvrage d'Art (PI 23) au lieu dit Fumeçon, sous la future 2 x 2 voies ainsi que le déplacement de l'actuel étang René Forget.

Notre collectivité poursuivra l'étude et la réalisation d'un stationnement « rue de la source » ainsi qu'un trottoir latéral à la rue.

De plus, la voie douce Saint Jean de la Haize - Ponts fera l'objet d'une réalisation piétonne, après accord des deux municipalités

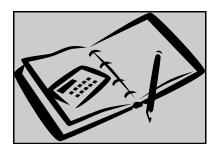
#### Recensement 2016

Cette année, le recensement de la population se déroule dans notre commune. Il a lieu du 21 janvier au 20 février 2016. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population de chaque commune. C'est simple, utile et sûr... Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal. La personne qui sera chargée du recensement de la population pontoise vous sera présentée lors des vœux.

Pour terminer mon propos, l'équipe municipale, élus, personnel, fera tout ce qui est en son pouvoir pour vous aider au quotidien, vous assister dans vos démarches administratives et pour vous éviter toute complication inutile.

Je vous remercie de votre attention et je vous renouvelle nos vœux pour que l'année 2016 vous apporte à vous-même et à vos proches, la joie, la sécurité et la santé.

Jean-Claude Arondel.



### **DECISIONS MUNICIPALES**

# Conseil municipal du 15 janvier 2015

Le conseil municipal accepte le devis proposé pour le changement des portes de la mairie pour un montant de 5 740,27 euros.

# Conseil municipal du 12 février 2015

Le conseil municipal renouvelle et complète le matériel d'entretien .

Achats:	d'un taille haie STIL pour u	714.00 euros		
	D'une perceuse visseuse	«	<b>«</b>	563.21 euros
	D'une tronçonneuse	«	<b>«</b>	495.00 euros
	Tracteur tondeuse	«	<b>«</b>	4 999.00 euros

Pour limiter les dépenses excessives de papier essuie mains, trois séchoirs électroniques ont été installés dans les sanitaires des 2 salles pour un montant de 2 009,00 euros.

#### Adhésion 2015 à la fourrière.

Le conseil renouvelle son adhésion aux services de la fourrière pour 285,29 euros (taux demandé 0.47 € par habitant).

### <u>Instructions des autorisations droit des sols.</u>

Après avoir examiné la proposition de la Communauté de Communes qui demandait à la commune de se positionner sur l'adhésion ou non de leur nouveau service « instructions des autorisations droits des sols » et celui du Syndicat mixte du Pays de la Baie du Mont St Michel, le conseil à l'unanimité des présents décide de confier l'instruction des demandes d'autorisation relevant du droit des sols au Syndicat mixte du Pays de la Baie du Mont St Michel et autorise le maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette décision et à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire..

## Travaux « La Fosse Cordon »

La mission SPS pour les travaux d'éclairage public et de la réfection de la voirie de la fosse cordon a été confiée à la « Coordination de la Baie » à Vains pour un montant de 960 euros.

### Conseil municipal du 19 mars 2015.

La réfection du soubassement de la salle de convivialité a été confiée à l'entreprise LEBEHOT de St Quentin sur le Homme pour un montant de 2 137.04 euros et la peinture intérieure à l'entreprise GADBOIS de St Senier s/Avranches pour un montant de 3 938.08 euros.

#### Eclairage de Noël.

Certains de nos motifs étant devenus obsolètes, il a été décidé de faire appel à une entreprise pour mettre en place un système de location avec pose et dépose. (Mairie, route de la Haye Pesnel, Rond Point de la Chaussée, Zone commerciale de la Chaussée et voie de la Fosse Cordon).

Un contrat a été signé pour une durée de 6 ans pour un montant annuel de 4 702 euros avec possibilité d'extension en cours de contrat.

Cette année des anciens modèles de la commune seront installés au Bourg Robert et à la Source.

# Conseil municipal du 02 avril 2015

## Taxes communales.

Le conseil décide de maintenir les taux des différentes taxes soit :

11,86 % taxe habitation

17.69 % taxe foncières sur le bâti

36,11 % taxe foncières sur le non bâti.

	Taxe d'habitation			Taxe sur le foncier bâti			Tax	Taxe sur le foncier non bâti		
Ville	Bases	Taux	Taux Produit	Bases	Taux	Produit	Bases	Taux	Produit	
AVRANCHES	7 440 000	22.44%	1 669 536	7 983 00	30.31%	2 419 647	51 50	37.93%	19 534	
CHAVOY	81 100	10.85%	8 799	50 70	20.57%	10 429	26 20	42.32%	11 088	
LA GODEFROY	163 300	12.51%	20 429	99 00	16.50%	16 335	24 80	40.01%	9 922	
LA GOHANNIERE	74 000	12.66%	9 368	47 20	19.59%	9 246	21 60	39.42%	8 515	
LE VAL SAINT PERE	2 265 000	12.58%	284 937	1 960 000	22.72%	445 312	105 10	47.89%	50 332	
MARCEY LES GREVES	1 139 000	15.32%	174 495	778 50	25.68%	199 919	57 70	46.40%	26 773	
PLOMB	301 000	14.18%	42 682	189 80	22.23%	42 193	61 90	42.59%	26 363	
PONTAUBAULT	373 900	15.58%	58 254	338 30	23.69%	80 143	14 70	46.16%	6 786	
PONTS	394 200	11.86%	46 752	406 80	17.69%	71 963	51 70	36.11%	18 669	
SAINT BRICE	89 400	14.02%	12 534	55 10	21.27%	11 720	15 50	43.68%	6 770	
SAINT JEAN DE LA HAIZE	363 300	14.12%	51 298	211 70	19.23%	40 710	75 80	35.20%	26 682	
SAINT LOUP	414 200	11.71%	48 503	283 90	20.23%	57 433	48 90	42.89%	20 973	
SAINT MARTIN DES CHAMPS	2 928 000	12.49%	365 707	2 941 00	22.34%	657 019	74 00	43.41%	32 123	
SAINT OVIN	528 900	14.94%	79 018	331 40	21.59%	71 549	100 10	50.74%	50 791	
SAINT SENIER SOUS AVRANCHES	1 574 000	12.81%	201 629	1 554 000	18.32%	284 693	74 50	46.95%	34 978	
VAINS	611 200	17.44%	106 593	400 90	23.75%	95 214	75 30	48.94%	36 852	

# Conseil Municipal du 23 avril 2015

Cession de terrain entre la commune de Ponts et Monsieur Michel DANARD.

Dans le cadre de l'aménagement foncier, un bornage a été effectué entre la limite de la commune et les parcelles ZN 172 et ZI 68 appartenant à M. Danard. Les frais sont divisés entre les deux parties, soit 279 euros chacun.

<u>Liaison piétonne entre Ponts et St Jean de la Haize - Route départementale n°31</u>

Le conseil vote à l'unanimité une pré-étude pour le bornage et les offres d'achat de terrain. Un accord sera établi avec la commune voisine afin de partager les frais.

<u>Participation pour 2015 au Fonds de Solidarité</u> pour le logement : 354.60 euros soit 0.60 euros par habitant.

Reconduction de l'Aide aux jeunes 2015 : 153.93 euros soit 0.23 euro par habitant.

<u>Frais de participation écoles privées</u> « St Joseph - Ste Mairie » : 606.07 euros par élève en 2014-2015 soit 13333,54 pour 22 élèves.

#### Entretien espaces verts.

- Fourniture et mise en place par un professionnel de désherbant au niveau des voiries intérieures des lotissements, du bourg et des chemins ruraux pour 2 700 euros
- Taille des plantations, désherbage des espaces verts de la route de la Haye Pesnel, du Rond Point de la Chaussée, aux abords de la mairie et des lotissements : 4 740 euros.

#### Travaux de la Fosse Cordon.

Les économies sur les travaux permettront un aménagement paysager du talus communal par bâchage et plantations. L'entreprise Cossé est chargée de cette réalisation pour un montant de 3 384.91 euros

#### Demande spécifique pour l'Arbre de Noël

L'association Culture, Sport et Loisirs a sollicité une aide pour l'organisation de l'Arbre de Noël. Le Conseil accorde une subvention de 700 euros.

# Conseil municipal du 09 juillet 2015

# Maintenance de l'éclairage public.

Le conseil accepte la convention de la STE pour la maintenance des installations « éclairage public » à compter du 1er octobre pour un montant annuel de 3 104 euros H.T. pour une durée de 5 ans.

## Cantine Scolaire

Le conseil maintient sa participation de 1 euro par repas pour l'année 2015 -

# Subventions 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2015

Comice agricole :	31€	Anciens combattants de Ponts :	153 €
Coopérative Ecole Maternelle Parisy	: 31 €	Concours hippique:	31€
Société de chasse de l'Avranchin :	50 €	Club du 3ème âge :	153 €
Association des donneurs de sang :	31 €	Comité des fêtes	153 €
Association des aveugles de la Manche :31 €		Vélo Club Avranchinais	31€
Judo Club:	31€	L'espérance st jeannaise	31€
Association des parents et amis		Association soins palliatifs Sud Manche	100 €
d'enfants inadaptés :	31 €	Ligue départementale contre le cancer :	107€
Canoë Kayak :	122€	Croix Rouge, délégation Baie	
Club gymnastique	31€	Mont Saint Michel:	31 €
Association Sport Culture Loisirs : 3	8000€	Amicale des pêcheurs à la mouche :	50 €
Amicale des pêcheurs		Secteur d'action gérontologique	
à la ligne de l'avranchin :	50 €	(ACARPA):	138 €

# Participations aux frais de fonctionnement des écoles publiques 2014-2015

# RPI / Plomb - Tirepied

- 690.52 euros par élève, soit 4 143.12 euros pour 6 élèves

## St Senier sous Avranches

- 625 euros par élève, soit 1 875 euros pour 3 élèves.

#### St Martin des Champs

- 684 euros par élève + 119 euros pour les TAP, soit 803 euros pour 1 élève.
- (TAP: temps activités périscolaires)

## Ecoles publiques d'Avranches

- 614 euros par enfant, soit 23 332 euros pour 38 enfants.

# RAPPEL POUR INFORMATION

\_\_\_\_\_

Une participation pour fournitures scolaires de 40 euros est accordée à tous les enfants du primaire. (du CP au CM2).

# <u>Conditions de financement aux séjours pédagogiques, scolaires</u> <u>et activités sportives spécifiques</u>

- Participation familiale comprise entre 20 et 39 €, subvention	10 €
- Participation familiale comprise entre 40 et 49 €, subvention	20€
- Participation familiale comprise entre 50 et 59 €, subvention	25 €
- Participation familiale comprise entre 60 et 69 €, subvention	30€
- Participation familiale comprise entre 70 et 79 €, subvention	35€
- Participation familiale comprise entre 80 et 89 €, subvention	40 €
- Participation familiale comprise entre 90 et 99 €, subvention	45 €
- Participation familiale comprise entre 100 et 100 €, subvention	50 €
- Participation familiale comprise entre 110 et 119 €, subvention	55€
- Participation familiale comprise entre 120 et 129 €, subvention	60€
- Participation familiale comprise entre 130 et 139 €, subvention	65€
- Participation familiale comprise entre 140 et 149 €, subvention	70 €
- Participation familiale supérieure à 150 €, subvention	80€

# Le repas des cheveux blancs

-=-=-=-



Dimanche 18 octobre, l'ambiance était chaleureuse à la salle socioculturelle de Ponts où la commune organise son traditionnel repas des cheveux blancs.

Environ 85 Pontois de 65 ans et plus ont répondu à cette invitation désireux de se retrouver entres amis et voisins.

Après le discours de bienvenue prononcé par Mr le Maire, Mme Margueritte AL-

LAIN, et Mr René VERDIER (doyenne et le doyen de cette assemblée) ont été accueillis à la table d'honneur.

Les invités ont savouré avec délices le merveilleux repas préparé par l'entreprise familiale Bordais et servi par les membres du Conseil Municipal et leurs conjointes ou conjoints, un grand merci à tous!. Les personnes malades n'ont pas été oubliées puisque des colis leur ont été livrés.

L'animation musicale a été assurée par Mr Louis BAILLEUL., sans oublier notre concitoyen accordéoniste, Monsieur HUMEAU qui, de temps en temps, a pris le relais. Après avoir chanté et dansé, les convives se sont séparés vers 18 h en remerciant les élus et les membres du CCAS pour cette agréable journée. Le rendez-vous est pris pour le dimanche 09 octobre 2016.





8

#### LES ANCIENS COMBATTANTS

Cette cérémonie qui a réuni 70 person-

Comme les années passées, pour la cérémonie du 08 mai, les Anciens Combattants de Ponts et de la rue de La Liberté, accompagnés des membres du Conseil Municipal et de quelques habitants de la commune, se sont recueil-lis devant le monument aux morts pour les cérémonies du souvenir.

Au cours de cette cérémonie Fernand TRUBLET s'est vu décerné la médaille De Porte drapeau.

Dimanche 15 novembre, ils se sont à nouveau rassemblés autour du monument aux Morts de Ponts accompagnés des maires, des portes drapeaux et des camarades combattants des communes de St Jean de la Haize, Chavoy, Plomb, St Brice.

Après la minute de silence en souvenir de tous les morts civils et militaires de toutes les guerres ainsi que des attentats de Paris, le drapeau tricolore a été mis en berne.



nes qui se sont retrouvées à la salle socioculturelle pour le vin d'honneur offert par les Anciens Combattants.

Cette journée s'est terminé par le repas annuel préparé par la Maison Bordais.

Pour le 5 décembre; journée du souvenir des militaires morts en Algérie, Maroc et Tunisie, il sera déposé une gerbe au Monument aux morts à 11 h 45 et le vin d'honneur sera offert par la Municipalité à la salle de Ponts

Le Président

A. Launay





#### LE COMITE DES FETES

Une année se termine, le bilan est satisfaisant. Des subventions ont été attribuées :

-	Fraternité pontoise	250 €
-	Anciens combattants	250 €
-	Canoë Club	270 €

Le voyage annuel a eu lieu le 02 mai 2015 au zoo de Beauval. Cette année, la fête communale a élu domicile sur la plaine hippique du Motté, le 14 juin, au programme :

- vide grenier (85 exposants)
- Messe avec pain bénit
- Repas champêtre, stands divers...

L'animation étaient assurée par L'Avant -Deux d'Isigny le Buat.

Le 24 octobre, les danseurs et danseuses se sont retrouvés à la salle Socioculturelle pour la soirée dansante animée par Stéphane Fauny.

Le 23 novembre, les bénévoles se sont retrouvés autour d'une table de l'amitié

L'Assemblée Générale avec la réélection du bureau a eu lieu le Jeudi 19 novembre Programme 2016 :

 Dimanche 19 juin , fête champêtre Les réunions sont ouvertes à tous.

> Le Président J.C. DEBIEU







# L'association CSL Culture Sports et Loisirs en 2015



#### Dimanche 13 avril 2015

Le soleil était encore au rendez -vous pour accompagner nos courageux marcheurs du dimanche. Cette année, un second circuit leur était proposé :il a été baptisé le « circuit-poussettes ».

Après l'effort, le réconfort! Tous ont pu apprécier le traditionnel goûter offert par l'association: crêpes, boissons et café pour les plus grands.

**Samedi 21 novembre 2015**, le CSL proposait un repas normand. Les Pontois ont pu apprécier de se retrouver à nouveau dans une ambiance très chaleureuse. 156 personnes ont répondu à l'appel. Merci à toutes et à tous car, comme vous le savez, les bénéfices servent au financement de l'arbre de Noël des enfants de PONTS.

# L'Arbre de Noël : dimanche 6 décembre 2015

C'est l'univers de la magie qui attend les enfants cette année. Même les parents risquent d'être bluffés!

L'arrivée du Père-Noël avec sa hotte remplie de cadeaux et le goûter finiront de réjouir les enfants.

<u>A noter</u>: Le spectacle et les cadeaux sont financés par les actions des bénévoles de l'association (repas annuel) et la mairie de Ponts.





## Dates à retenir en 2016 :

Assemblée générale le mardi 19 janvier à 20h30 à la salle de convivialité de PONTS Carnaval des petits le samedi 5 mars à la salle socioculturelle de PONTS Sortie cinéma des plus grands (date à définir)

Randonnée pédestre : rendez-vous le dimanche 10 avril à la salle de convivialité

Arbre de Noël le dimanche 4 décembre à la salle socioculturelle de PONTS.

Pour rejoindre les membres de l'association, rendez-vous **le mardi 19 janvier 2016** à 20H30 à la salle de convivialité de PONTS.

<u>Membres du CSL</u>: la présidente et son adjointe Marie-H. Cheval et Sophie Masson, la trésorière Valérie Catherine, la secrétaire et son adjointe Peggy Morice et Karen Boulet, épaulés par Françoise Couenne, Christophe Joseph, Cédric Rébillon et leurs conjoints.

La Présidente

M.H. CHEVAL

#### LA FRATERNITE PONTOISE



Le six janvier s'est tenue l'Assemblée générale, soixante dix neuf adhérents sont inscrits au club, Marie Ange ARONDEL, Annick LEMEE et Claude JOUANNE ont été élus au sein du bureau.

Les 1er février et le 20 septembre les repas ont permis de se rencontrer en toute convivialité pour les habitants de Ponts et des environs.

Concours de belote : 24 mars et 24 novembre.

Le 9 juin , sortie annuelle vers Dinan où nous avons visité la ville accompagné d'un guide, puis la visite d'un moulin à marée. Et avant de se quitter le soir nous avons partagé un plateau repas.

Noël sera fêté le 12 décembre au restaurant (la grillade) à Pontaubault.

# Pour l'année 2016 nous reprenons les mêmes activités à savoir :

- Mardi 5 janvier, Assemblée Générale
- Dimanche 7 février, repas
- Mardi 22 mars, Concours de Belote
- Dimanche 25 septembre, repas
- Mardi 25 octobre repas des adhérents
- Mardi 29 Novembre, Concours de belote

Les voyages et repas annuels restent à fixer.

Réunion tous les premiers mardis de chaque mois, sauf pendant les vacances d'été : Jeux de société et randonnée. Les anniversaires sont fêtés trimestriellement

La Présidente

Paulette Leprovost





# ASSOCIATION SPORTS LOISIRS (A.S.L.)



L'Association AVRANCHES SPORTS LOISIRS, créée en 1962, propose différentes activités sportives (sans compétition) pour enfants, adultes et seniors (gymnastique volontaire), aquagym, rollers, danse).

La saison dernière, plus de 650 adhérents ont pu participer à ces activités réparties dans les différentes salles d'Avranches et des environs.

La salle socioculturelle de Ponts est mise à la disposition de l'Association le lundi de 17 h à 22 h pour 5 cours de danse modern' jazz enfants et adultes, sous la direction de leur professeur diplômée d'Etat Valérie MARAIS.

Chaque année, l'ensemble de la section (220 danseuses et danseurs) présente un spectacle grandiose toujours apprécié par de nombreux spectateurs. Le prochain spectacle aura lieu les 27 et 28 mai 2016 à la salle de la Chaussonnière d'Avranches.

Deux cours de gym seniors animés par Valérie MAIRAIS, diplômée EPGV, ont lieu également dans cette salle le lundi de 10 h à 12 h, régulièrement suivis par plus de 45 personnes.

L'Association apprécie de pouvoir utiliser cette salle et remercie sincèrement Monsieur le Maire et son Conseil Municipal.

Présidente Noële PAYEN Tél : 02.33.58.17.95

#### CLUB AMERICAN COUNTRY

L'Association AMERICAN CONTRY CLUB organise tous les mardis de 19 h à 22 h des cours de danses avec un effectif en hausse d'année en année.

Le bal annuel aura lieu le 30 janvier 2016 à la salle de St Martin des Champs.





Dimanche 03 mars et dimanche 01 mai 2016 : bals à la salle socio-culturelle de PONTS à 14 heures.

La Présidente : C DUMONT

# Association loi de 1901 - Agréée N° 051006102 SIEGE SOCIAL : Mairie de Ponts- 50300 PONTS

E-mail: manche.mouche@free.fr

\_\_\_\_

#### NOTE destinée au Bulletin Municipal de PONTS- 21/11/15

L'AMICALE est un RASSEMBLEMENT des PÊCHEURS du SUD MANCHE, pratiquant essentiellement les TECHNIQUES de PÊCHE dite « à la MOUCHE ». Elle est plus particulièrement orientée sur la capture en RIVIERE des SALMONIDES (SAUMONS et TRUITES) mais les pêcheurs pratiquant CETTE DISCIPLINE en MER pour le BAR et autres sont les bienvenus.

POUR nous CONTACTER téléphonez à Pascal TEURQUETY président au 02 33 58 65 44

NOTRE SITE INTERNET: <a href="http://manche.mouche.free">http://manche.mouche.free</a>.

E-mail: manche.mouche@free.fr

#### NOS OBJECTIFS:

- Nous faire mieux connaître pour REGROUPER un MAXIMUM de MOUCHEURS et développer nos activités de montage, lancer et sorties ou voyages pêche.
- En collaboration avec les APPMA, PROMOUVOIR ET PARTICIPER à toutes les actions en FAVEUR de ce mode pêche qui, associé à la remise à l'eau de tout ou partie des poissons capturés, intéresse de plus en plus les jeunes et les moins jeunes, et ouvre des perspectives intéressantes pour la préservation de notre patrimoine halieutique et du milieu naturel.

#### Les échos du club

Cette année le club a organisé son salon de la pêche mais n'a pas rencontré le succès escompté. Nous y avons mis beaucoup d'énergie pour en faire une fête mais le public n'était pas au rendez vous, mais nous tenons à remercier la commune et le comité des fêtes pour leurs aides.

Le poisson, lui a été au rendez vous malgré des niveaux bas.

A l'initiative d'un membre, nous avons accueilli au mois de juillet des handicapés sur notre plan d'eau de St loup. Une superbe journée qui je pense restera dans la mémoire de chacun.

Nous avons en cours d'année changé de président, c'est Pascal Teurquety, une personne bien connue de ponts qui en a pris la charge. Voici la composition du bureau

Pascal Teurquety président, Christophe Pérrier vice président, Jean yves Le Ménach trésorier, Eric Rébillon secrétaire, Cédric Devin secrétaire adjoint et les membres Brault Alain, Legoec Jean Claude et Michel Vaugrente.



Si vous désirez plus de renseignements nous vous invitons à venir nous voir les mercredi à partir de18h00 sauf pendant les fêtes de fin d'années à la salle de convivialité.

Le tarif de la cotisation est fixée à 25 € pour les adultes et 20 € pour les moins de 18ans.

L'amicale des pêcheurs à la mouche du sud Manche vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'années.



- Pascal Teurquety président 02 33 58 65 44
- Christophe Périer vice Président 02 33 58 34 02

Le Secrétaire

Eric Rébillon



L'initiateur du projet au 1er plan avec des personnes invitées



# **ETAT CIVIL**

Arrêté au 1er décembre 2015

# **NAISSANCES**

Lou - Ann LESENECHAL le 11 février 35 La Maréchallerie

Lucas PIQUET le 25 février La guérinière

Eugénie BAILLARD le 06 mai 25 Aubigny

Léo ETIENNE le 26 mai 2 Le Clos St André

Cléopée PIGEON le 29 mai Le domaine

Manoa GROUAZEL le 26 juin 28 Maudon

Louisa GROUAZEL le 26 juin 28 Maudon

Lilio LANDREAT le 08 juillet 3 Rue des Sources

Adam LHERMELIN le 04 août 15 La Grande Mazurie

Kataleya SABINE le 09 août 18 Lotissement de la Source

Louis SEGOUIN le 05 septembre 2 La cordonnière

Loïse SILAS le 15 septembre 12 Le Jardin

# **MARIAGES**

David PRIME et Rachel VENIEL le 18 Juillet La Chaussée

Alain THIEULENT et Christelle ALLEAUME le 18 juillet Lotissement La Pommeraie

Altin DISHNICA et Delphine MAHE le 22 août Le Chêne au Loup

Christophe BAILLARD et Christelle LORIN le 05 septembre Aubigny

### **DECES**

Lucien LEMEE le 04 février Chemin de la Chaussée

Loïc FURCY le 09 mars Les Gaudines

#### **NOUVEAUX HABITANTS**

# FAITES CONNAÎTRE VOTRE CHANGEMENT DE RESIDENCE

A l'occasion de votre arrivée dans la commune ou de votre changement d'adresse à l'intérieur de celle-ci, il est indispensable de faire connaître ce changement à la Mairie

Cette formalité est primordiale pour plusieurs raisons :

- D'abord faire acte de domicile afin d'éviter d'avoir à justifier de celui-ci, par la suite, lorsque vous désirez obtenir certaines pièces : cartes d'identité, autorisation de sortie du territoire, scolarité ...
- Inscription sur la liste électorale qui évite la désagréable surprise de ne pouvoir se faire inscrire au moment d'une élection et de se voir ainsi refuser la possibilité de remplir son devoir de citoyen.
- Recherche des habitants pour la remise de documents qui parviennent à la mairie , par le biais de la communauté de communes d'Avranches : transports scolaire, Petite Enfance, Badges ordures ménagères, accès déchetterie ...

Pour toutes ces raisons, non exhaustives, il convient de vous présenter en mairie muni de votre carte d'identité, dès votre arrivée.

De la même façon, en vue d'effectuer certaines mutations nécessaires, il est bon de faire connaître en mairie un départ définitif de la commune

Le Maire

Le site internet de la commune a subi une restructuration pour vous permettre de trouver plus facilement les renseignements dont vous avez besoin et surtout le rendre plus attractif.

www.ponts.fr mail: mairieponts@wanadoo.fr

